



Conseil économique et social

Distr. générale
20 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-troisième session

28 février-2 mars 2012

Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire**

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : comptabilité nationale**

Rapport des Amis de la présidence sur les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du *Système de comptabilité nationale de 1993*

Note du Secrétaire général

Conformément à la demande faite par la Commission de statistique à sa quarante-deuxième session (voir E/2011/24, chap. I.A), le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint le rapport des Amis de la présidence sur les obstacles à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 1993. La Commission est priée de donner son avis sur les questions qui lui sont soumises pour examen dans la partie IX du présent rapport.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (24 janvier 2012).

** E/CN.3/2012/1.



Rapport des Amis de la présidence sur les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du *Système de comptabilité nationale de 1993*

I. Historique et contexte

1. À sa quarante et unième session, la Commission de statistique a accepté la proposition de la délégation australienne de créer un groupe des Amis de la présidence pour l'aider à identifier les causes de la lenteur et du caractère limité de la mise en œuvre du *Système de comptabilité nationale de 1993* (SCN 1993)¹, ainsi que pour lui faire des suggestions pour l'avenir, étant donné le passage au SCN 2008.

2. Plusieurs pays ont accompli des progrès considérables au niveau de leur comptabilité nationale au cours de la dernière décennie. En 2009, le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale a indiqué que 84 % des États Membres de l'ONU étaient à même de communiquer au moins certaines données comptables. Toutefois, la qualité de ces données peut s'avérer variable et les comparaisons être difficiles à cause des écarts méthodologiques et des différentes sources. De nombreux pays n'ont toujours pas mis en place le SCN 1993.

3. En 2007, l'analyse des données comptables nationales menée par la Division de statistique a révélé que 63 % des États Membres avaient mis en place le SCN 1993. Par ailleurs, la majorité des pays développés et les économies de la Communauté d'États indépendants avaient communiqué des données comptables nationales établies selon la méthodologie SCN de 1993. Malgré ces progrès, il est indiqué dans le rapport de 2009 du Groupe de travail que 40 % des États Membres et seulement 10 % des petits États insulaires et des pays les moins avancés étaient à même de communiquer les comptes minimaux qui sont utilisés pour déterminer si les pays ont bien mis en place le SCN 1993, signe de la lenteur des progrès accomplis, en particulier dans les pays en développement, et de la nécessité de venir à bout des obstacles rencontrés dans ce domaine. Étant donné le caractère inégal des progrès effectués sur la voie de l'établissement de comptabilités nationales, on peut craindre que la qualité des données ne soit pas satisfaisante et qu'il ne soit donc pas possible de procéder à des comparaisons à l'échelle internationale.

4. Après l'adoption du SCN 2008 comme norme internationale pour la compilation et la diffusion des comptabilités nationales, le programme de mise en œuvre proposé par le Groupe de travail a été approuvé par la Commission à sa quarantième session en février 2009. La stratégie d'application du SCN 2008 a pour principal objectif d'aider les pays à développer leurs capacités statistiques et institutionnelles pour améliorer la portée, la précision et la qualité des comptabilités nationales et appuyer les statistiques économiques.

5. Toutefois, comme la comptabilité nationale de nombreux pays reste lacunaire parce qu'ils ne se sont toujours pas alignés sur le SCN 1993, le passage au SCN 2008 est considéré comme prématuré et problématique. Pour ces pays, le principal défi consiste à développer et renforcer leur comptabilité nationale et c'est dans ce contexte qu'ils doivent entreprendre le passage aux normes de 2008.

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.XVII.4.

6. C'est en réponse à ces préoccupations que le Groupe des Amis de la présidence a été constitué pour identifier les obstacles à l'adoption de comptabilités nationales, y remédier et examiner le programme de mise en œuvre du SCN 2008.

7. On trouvera exposés ci-après les résultats de la réunion des Amis de la présidence en février 2011 et l'analyse des réponses à une enquête du Bureau australien de statistique sur les expériences des membres du Groupe. Le présent document analyse les obstacles à la mise en œuvre du Système national de comptabilité, recense les domaines dans lesquels il convient d'accomplir des progrès et offre une réflexion sur le programme de mise en œuvre du SCN 2008. Un ensemble de recommandations a été ensuite proposé dans l'objectif de favoriser la réalisation de progrès en vue de la mise en œuvre du SCN. Cet exercice a permis de jeter la lumière sur certaines des raisons sous-jacentes à l'un des motifs de préoccupation revenant le plus souvent : le manque de ressources et de capacités.

II. Analyse

8. Les deux facteurs qui portent le plus obstacle à la mise en œuvre du système de comptabilité nationale d'après les membres du Groupe des Amis de la présidence sont les suivants :

- a) Le manque d'appui politique;
- b) Le manque de données de base.

III. Appui politique

9. C'est en partie de l'appui politique que dépend la capacité des bureaux de statistique nationaux à établir et tenir des comptabilités nationales. Ces bureaux ont besoin d'un soutien politique réel pour mobiliser des ressources pour venir à bout des obstacles qu'ils rencontrent, comme le manque de personnel, et améliorer les sources de données à chaque fois que nécessaire.

A. Le passage au Système de comptabilité nationale

10. Les pays qui ont entrepris de développer leurs comptabilités nationales doivent être prêts à adopter le SCN. Ainsi, les principaux acteurs et parties prenantes des systèmes statistiques nationaux doivent comprendre et reconnaître la valeur des statistiques tirées de la comptabilité nationale et être réellement attachés à leur développement. Un des problèmes les plus graves retardant la mise en œuvre du système de comptabilité nationale dans de nombreux pays est le manque de volonté des gouvernements d'investir dans les ressources nécessaires.

11. Les participants à la réunion des Amis de la présidence sont convenus qu'un des principaux obstacles à la mise œuvre du Système de comptabilité nationale dans plusieurs pays tenait au fait que les hauts responsables gouvernementaux n'étaient pas convaincus de la valeur de ces statistiques. Le questionnaire envoyé aux membres du Groupe des Amis de la présidence avait pour objectif de demander aux responsables des organismes de statistique quelle valeur leurs gouvernements accordaient au SCN. Au vu des réponses données, les gouvernements comprennent

bien l'importance d'établir une comptabilité nationale et la nécessité de statistiques comme le Produit intérieur brut (PIB), pour permettre la réalisation d'études économiques et améliorer la qualité des politiques économiques. Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'ils accordent à la comptabilité nationale un rang de priorité suffisant dans les affectations des ressources nationales.

12. Les membres du Groupe des Amis de la présidence ont indiqué que leurs gouvernements n'étaient pas toujours convaincus que les données de comptabilité nationale étaient suffisamment précises, opportunes et fréquentes pour constituer une source d'information appréciable en vue de la formulation des politiques économiques. Les bureaux de statistique nationaux ont fait observer qu'en temps de difficultés économiques et financières, comme lors de la récente crise financière mondiale, la mise à disposition de données fréquentes en temps opportun était d'une importance cruciale pour donner rapidement l'alerte face à d'éventuelles faiblesses ou en cas d'exposition aux chocs économiques mondiaux. Toutefois, les bureaux avaient tendance à accorder plus de valeur, et donc à donner la priorité, à la fiabilité et la cohérence interne de leurs données SCN, souvent considérées comme des facteurs plus importants que la fréquence ou l'obtention des données en temps opportun. Ils estimaient en effet que les révisions importantes auxquels il s'aurait nécessaire de procéder ou les écarts de résultats minaient la confiance des gouvernements dans leurs organismes statistiques et les dissuadaient de dépenser plus pour renforcer leurs capacités.

13. Il est important que les bureaux de statistique et les gouvernements soient conscients de l'interdépendance des éléments du SCN. Plusieurs pays ont noté que leurs gouvernements considéraient certains de ses éléments comme prioritaires par rapport aux autres en mésestimant leur interdépendance. Il est ressorti de l'enquête susmentionnée que les gouvernements jugent les mesures trimestrielles du PIB plus importantes que les mesures annuelles, et qu'ils sont davantage demandeurs de comptes satellitaires pour des secteurs comme les ressources naturelles ou le tourisme qui présentaient un intérêt particulier pour leurs économies avant la mise en œuvre des éléments « clefs » du SCN.

B. Comparabilité sur le plan international

14. Autre caractéristique essentielle mise en avant par plusieurs bureaux, la comparabilité des données sur le plan international permet d'effectuer des analyses transfrontières et d'évaluer la croissance d'un ensemble de pays d'une même région. Plusieurs pays ont fait part de leur intention de rejoindre, former ou renforcer un groupe économique régional, ce qui devrait les inciter à améliorer leurs statistiques SCN. L'Union européenne, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, les États du Golfe et les États de l'Union douanière d'Afrique australe et de l'Union douanière d'Afrique de l'Ouest ont été citées en exemple. Les membres du Groupe des Amis de la présidence ont souligné l'importance de ces unions économiques pour suivre les résultats économiques et les gouvernements participants accordent désormais davantage d'attention à l'amélioration de leurs statistiques.

C. Ressources en personnel

15. Le manque de ressources en personnel porte depuis longtemps obstacle au processus de mise œuvre. Les membres du personnel doivent avoir les qualifications nécessaires et suivre deux à trois ans de formation avant d'être familiers avec les concepts en jeu dans la comptabilité nationale, d'avoir une connaissance suffisante des sources de données et l'expérience requise pour procéder à des compilations. Les pays et les membres du Groupe de travail ont noté que les personnes recrutées devaient au moins avoir obtenu un diplôme universitaire de premier niveau ou avoir suivi avec succès une formation aux statistiques dans leur pays ou à l'étranger. Les spécialistes des comptabilités nationales sont aussi d'intéressantes recrues pour d'autres organisations gouvernementales ou le secteur privé. Les bureaux doivent donc adopter une stratégie pour retenir les membres de leur personnel et les former régulièrement pour pouvoir compter sur des équipes solides et compétentes. Ils doivent jouir d'un statut institutionnel dans la fonction publique qui leur permette d'attirer et de retenir du personnel qualifié.

16. Un autre problème mentionné par certains membres du Groupe des Amis de la présidence tient à la fragmentation des responsabilités entre les organismes et les gouvernements en ce qui concerne les différents éléments du SCN. La décentralisation risque de brouiller les responsabilités et d'aggraver la compétition pour des ressources limitées.

IV. Données disponibles

17. À la trente-sixième session de la Commission en 2005, le Groupe de travail a communiqué les résultats d'une enquête de la Division de statistique sur les facteurs entravant la mise en œuvre du SCN de 1993. L'insuffisance des données est apparue constituer un obstacle important, comme confirmé dans le rapport du Groupe de travail de 2008, faisant suite à des consultations régionales menées entre 2006 et 2008 sur la question. Les Amis de la présidence ont aussi souligné que le manque de données retardait considérablement la mise en œuvre du SCN de 1993.

A. Collecte de données

18. Les collectes de données se font généralement au moyen d'enquêtes, qui sont chères à réaliser, en particulier lorsqu'elles doivent être prolongées pour suivre l'évolution de résultats sur la durée. L'adoption fréquente de nouvelles normes statistiques, comme le SCN de 1993, la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, la Classification centrale de produits et les modifications apportées à d'autres classifications rendent ces enquêtes encore plus onéreuses. Pour réduire au possible les dépenses liées à la collecte des données, de nombreux pays s'efforcent de tirer davantage parti des sources administratives. Toutefois, il ressort clairement des réponses au questionnaire que les pays connaissent des difficultés d'accès aux données des administrations et qu'ils ont du mal à tenir le registre des entreprises. Faute d'un registre des entreprises fiable, les pays ne sauraient collecter des statistiques économiques fondamentales à partir d'enquêtes auprès des établissements/entreprises avec de solides bases d'échantillonnages ni intégrer des données tirées

des déclarations fiscales et douanières ou d'autres sources de l'administration. La question de la disponibilité et de la couverture des données mérite attention, ce qui passe par une évaluation permanente de la portée et de la couverture des enquêtes réalisées. Certains pays se heurtent par ailleurs à des obstacles d'ordre légal empêchant leurs organismes statistiques d'avoir accès à certains ensembles de données de l'administration comme les dossiers fiscaux et les données sur les produits de base agricoles.

19. Les membres du Groupe des Amis de la présidence ont déploré l'absence de directives pour la compilation de certains éléments des comptes nationaux, comme l'identification et la classification des transactions concernant les institutions à but non lucratif desservant les ménages. Les pays en développement et ceux dont une importante partie de l'activité économique n'est pas « régulée » ont regretté que les manuels SCN ne traitent pas comme il se doit des sources de données relatives au secteur informel et à l'économie « souterraine ». Il serait souhaitable d'élaborer des directives concernant les stratégies permettant d'améliorer les données de base pour les activités du secteur informel et les méthodes recommandables pour intégrer les données des secteurs formel et informel.

B. Souplesse

20. Si la plupart des pays représentés dans le Groupe des Amis de la présidence considèrent que le passage au SCN de 1993 était crucial, le passage au SCN de 2008 est lui perçu comme « assez important ». Les bureaux de statistique nationaux ont observé que leurs pays ne reconnaissent pas suffisamment l'importance de l'adoption de nouvelles méthodologies et de nouvelles rubriques dans les comptes nationaux. Par ailleurs, dans leurs réponses au questionnaire, de nombreux pays ont indiqué ne pas avoir accès à des données comme les vecteurs de défense et les dépenses de recherche et de développement (nouvelles conditions pour le SCN de 2008). Cela montre bien qu'il importe de faire preuve de souplesse dans l'application des recommandations SCN. Les participants à la réunion du Groupe des Amis de la présidence et l'ensemble des répondants au questionnaire sont convenus qu'il fallait accorder la priorité à l'établissement des chiffres des comptes nationaux pour servir au mieux les besoins des pays et tenir compte de l'évolution de l'économie mondiale et de l'impact d'autres facteurs, comme les progrès technologiques.

C. Rôle des donateurs

21. Plusieurs initiatives ont été prises au fil des ans pour venir à bout des obstacles rencontrés, mentionnés pour partie plus haut, et aider les pays à développer leurs comptes nationaux. Certains pays ont toutefois déploré que les offres d'assistance internationale ne correspondent pas toujours aux stratégies qu'ils mettent en œuvre dans le domaine des statistiques nationales. Le cas dans lequel le pays bénéficiaire s'était vu demander de réaliser un recensement économique à large échelle pour obtenir des fonds de donateurs alors que sa propre stratégie l'avait amené à asseoir ses comptes nationaux sur un programme d'enquêtes annuelles par échantillonnage auprès des entreprises productrices a par exemple été cité lors de la réunion du Groupe des Amis de la présidence de 2011. L'affectation de ressources à la réalisation d'un recensement économique s'est ici soldée par un recul du programme

lancé par le pays pour améliorer ses comptes nationaux. La stratégie retenue était donc mal adaptée à celle du pays bénéficiaire.

V. Conséquence pour les projets de stratégie du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

22. Le programme de mise en œuvre du SCN de 2008 du Groupe de travail est une initiative mondiale qui a pour objectif d'aider les pays à renforcer leurs capacités statistiques et institutionnelles pour pouvoir passer du SCN 1993 au SCN 2008 et améliorer la portée, la précision et la qualité des comptes nationaux et des statistiques économiques à partir desquelles ils sont établis. Ce programme repose sur les trois principes suivants : a) adoption d'un cadre de planification nationale stratégique; b) coordination, suivi et établissement de rapports; et c) amélioration des systèmes statistiques. Conformément à ces principes, le Groupe de travail a distingué quatre grandes modalités de renforcement des capacités statistiques : a) formation et coopération technique; b) manuels et guides; c) recherche appliquée; et d) sensibilisation.

23. Le questionnaire présenté au Groupe des Amis de la présidence avait pour but de leur demander leur avis sur ces principes et activités. Ils ont approuvé le cadre stratégique d'ensemble mais ont estimé que les organisations représentées par le Groupe de travail ne prêtaient pas suffisamment attention à sa mise en place. Les répondants ont souligné la valeur de certains aspects des stratégies et activités des organisations internationales et suggéré d'en améliorer certains autres. Les pays considéraient généralement qu'il fallait veiller dans l'élaboration des stratégies à replacer la mise en œuvre du SCN 2008 dans le contexte plus large du développement des statistiques économiques.

A. Adoption d'un cadre stratégique de planification nationale

24. La plupart des répondants ont indiqué que promouvoir l'adoption d'un cadre stratégique de planification nationale était la stratégie la plus efficace que puissent appuyer les organisations internationales. Les représentants des pays étaient d'avis que les plans stratégiques relatifs aux statistiques incorporent les priorités nationales pour le développement des comptes nationaux pour obtenir un soutien plus fort de la part de leurs gouvernements respectifs. Selon les membres du Groupe des Amis de la présidence, les besoins des groupes économiques régionaux en données, la cohérence interne et les comptes satellites pour les industries ou les secteurs d'importance nationale font notamment partie de ces priorités nationales. Il faudrait aussi que les plans respectent l'importance de l'amélioration des arrangements institutionnels nationaux pour compiler les comptes nationaux et les priorités fixées pour affiner les données de base, notamment l'élimination des obstacles d'ordre légal ou autre pour que les données des administrations puissent être exploitées à des fins statistiques. Les programmes statistiques nationaux doivent non seulement avoir les caractéristiques susmentionnées mais aussi respecter les processus d'établissement budgétaire pour qu'ils permettent de mobiliser des ressources.

B. Ensemble minimal des comptes nationaux

25. Les pays s'efforcent de mettre en place le SCN tout en compilant les comptes et tableaux nécessaires pour s'occuper des questions politiques considérées comme les plus fondamentales pour eux. Le principal critère adopté par le Groupe de travail pour évaluer la portée des comptes compilés par les pays est l'ensemble minimal de données requises. À la réunion du Groupe de travail en février 2010, ses membres ont notamment reconnu la nécessité de revoir les jalons prévus et l'ensemble minimal de données requises afin d'améliorer le processus de mise en œuvre du SCN de 2008. La majorité des membres du Groupe des Amis de la présidence ont mis en œuvre les principaux comptes, comme le compte de production, et les comptes des recettes et de l'utilisation des recettes, signe de leur importance pour identifier les facteurs économiques et formuler des politiques. Toutefois, quelques membres du Groupe des Amis de la présidence ont indiqué que d'autres comptes, en particulier les bilans, ne sont pas aussi importants pour les besoins d'un pays et ne sont pas établis à l'heure actuelle. Dans le cadre de l'évaluation de l'ensemble minimal des données requises, le Groupe de travail devrait veiller à ce que la priorité soit accordée aux éléments du SCN qui répondent le mieux aux besoins en matière de politique nationale pour la plupart des pays.

C. Formation et coopération technique

26. Les membres du Groupe des Amis de la présidence ont suggéré d'apporter des améliorations aux stratégies et activités proposées à l'échelle internationale pour obtenir les résultats souhaités. Ils sont tous d'avis qu'il faut encourager la coopération entre pays d'une même région pour faciliter la compilation des comptes nationaux. En ce qui concerne la formation et la coopération technique, ils ont proposé qu'une assistance technique soit fournie sur de longues périodes, en observant que plus la formation ou l'assistance technique se prolongeait et plus il y avait de chances que le personnel en tire parti.

D. Manuels et guides

27. Les manuels et les guides devraient être conçus comme des « modes d'emploi ». Il faudrait y mettre l'accent sur l'aspect pratique de la compilation plutôt que sur les explications théoriques ou conceptuelles, déjà données dans les documents SCN de base.

E. Sensibilisation

28. La stratégie de sensibilisation mise en œuvre par le Groupe de travail bénéficie du soutien sans réserve des pays représentés dans le Groupe des Amis de la présidence. Elle a pour objectif de favoriser la poursuite du dialogue entre les producteurs de statistiques, les fournisseurs de données de base et les usagers des comptes nationaux, ainsi que d'obtenir des gouvernements qu'ils s'engagent à investir davantage de ressources dans ce domaine. Entre autre support de sensibilisation, il faut s'appuyer sur des études de cas concrètes sur certains pays, en particulier des pays en développement, qui ont pu tirer parti de leurs comptes

nationaux. Les hauts responsables d'organisations multilatérales influentes comme le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce ou l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est doivent directement faire valoir l'importance des comptes nationaux auprès des responsables et dirigeants politiques. Les Gouvernements accorderaient la priorité aux éléments des comptes nationaux qui seraient les plus intéressants pour leur pays et qui satisferaient les demandes des usagers. Les domaines d'intérêt spécifiques mis en avant par les pays concernent par exemple les comptes satellites pour certains secteurs et industries et les besoins en données de certains groupes économiques régionaux. Les organisations internationales doivent tenir compte des priorités nationales et savoir saisir les occasions qui se présentent à l'échelon local.

VI. Conclusion

29. Le programme de mise en œuvre du SCN de 2008 a pour objectif d'aider les pays à renforcer leurs capacités statistiques et institutionnelles pour améliorer la portée, la précision et la qualité des comptes nationaux et faciliter l'établissement des statistiques économiques. Il est fondé sur trois grands principes, articulés autour de quatre modalités de renforcement des capacités statistiques par le Groupe de travail. Le Groupe des Amis de la présidence s'efforce de trouver et de suggérer des moyens d'améliorer ces principes et d'accomplir des progrès dans la mise en œuvre du SCN.

30. Le Groupe des Amis de la présidence a vu dans le manque de soutien politique réel et le caractère limité des données disponibles les principaux obstacles à la mise en œuvre du SCN, comme il ressort de ses suggestions pour améliorer et réviser les stratégies du Groupe de travail afin d'aider les pays, en particulier les pays en développement, à faire en sorte que les comptes nationaux répondent mieux aux priorités nationales, dans le respect des normes SCN les plus récentes.

31. On trouvera exposées dans la partie suivante les recommandations du Groupe des Amis de la présidence pour améliorer le programme de mise en œuvre du SCN de 2008. Elles sont regroupées sous les différentes stratégies de mise en œuvre pertinentes du Groupe de travail dans l'espoir que les pays et les organisations internationales incorporent les améliorations et modifications proposées afin de venir à bout des facteurs qui continuent d'entraver l'établissement des comptes nationaux.

VII. Recommandations

32. Après réflexion, le Groupe des Amis de la présidence a émis des suggestions pour améliorer le processus de mise en œuvre du SCN. Les principes au cœur du programme de mise en œuvre du Groupe de travail sont énumérés ci-après en caractères gras et les recommandations du Groupe des Amis de la présidence sont données sous chacun des principes correspondants.

1. Adoption d'un cadre stratégique de planification nationale

a) Les principaux acteurs, notamment les usagers, les fournisseurs de données et les organismes de financement, doivent approuver le cadre stratégique de planification nationale ou participer à son établissement;

b) Le cadre stratégique de planification nationale doit incorporer les priorités nationales relatives au développement des comptes nationaux, comme :

i) Les besoins des groupes économiques régionaux;

ii) La cohérence interne;

iii) Les comptes satellites pour les industries ou secteurs d'importance nationale;

c) Il faut reconnaître qu'il est important d'améliorer les arrangements institutionnels nationaux pour compiler les comptes nationaux, ainsi que d'affiner les stratégies de recrutement et de rétention du personnel qualifié, notamment en relevant le statut institutionnel des bureaux de statistique nationaux, et d'accorder la priorité à l'amélioration des données de base, notamment en contournant les obstacles d'ordre légal ou autre qui empêchent l'usage statistique des données de l'administration;

d) Le cadre stratégique de planification nationale doit incorporer les caractéristiques susmentionnées tout en étant adapté aux processus gouvernementaux d'établissement du budget afin de faciliter la mobilisation des fonds;

2. Coordination, suivi et établissement de rapports

a) Il faut veiller à ce que les initiatives d'assistance internationale ne soient pas contraires aux stratégies mises en œuvre à l'échelle nationale dans le domaine des statistiques;

b) Les organisations internationales doivent au besoin aider les pays à rejoindre, constituer ou renforcer des groupes économiques régionaux, dans la mesure où cela les incite à améliorer leurs statistiques SCN. Il convient aussi d'encourager la coopération entre pays d'une même région;

c) En appliquant ses directives sur l'ensemble minimal de données requises pour les comptes nationaux, le Groupe de travail devrait donner plus de poids aux composantes qui sont généralement les plus pertinentes à l'échelle nationale, notamment pour les comptes de production, des recettes et de l'utilisation des recettes;

d) Les organisations internationales doivent tenir compte des priorités nationales qui ressortent des cadres nationaux de planification et faire en sorte qu'il soit tiré parti des occasions existantes à l'échelon local;

3. Amélioration des systèmes statistiques

a) Formation et coopération techniques :

i) La stratégie doit notamment permettre d'aider les pays qui ont des difficultés d'accès aux données des administrations et qui ont du mal à tenir le registre des entreprises;

ii) Elle doit être axée sur des approches durables à plus long terme en matière de formation, perfectionnement et rétention des membres du personnel ayant les qualifications et l'expérience requises;

iii) Il convient d'offrir une assistance technique prolongée dans le temps;

b) Manuels et guides :

i) La décision d'apporter des révisions considérables aux données des comptes nationaux peut avoir pour conséquence de miner la confiance des gouvernements dans leurs bureaux de statistique nationaux;

ii) Il faudrait formuler des directives pour l'identification et la classification des transactions concernant les institutions à but non lucratif desservant les ménages, l'économie non observée et les autres éléments des comptes nationaux qui ne sont pas correctement pris en compte;

iii) Il faudrait aussi élaborer des directives sur les stratégies permettant d'améliorer les données de base pour les activités du secteur informel et les méthodes d'intégration des données des secteurs formel et informel;

iv) Dans les manuels et les guides, l'accent doit être mis sur les activités concrètes de compilation plutôt que sur les explications théoriques ou conceptuelles;

v) Il importe de faciliter la traduction des manuels et guides dans les langues locales;

c) Recherche appliquée :

La recherche doit être replacée dans le contexte plus large du développement des comptes nationaux et ne pas être limitée aux questions liées à la mise en œuvre des concepts tirés du SCN de 2008. Des questions comme l'amélioration des sources de données, les directives concrètes concernant l'utilisation des dossiers administratifs, la constitution et la tenue des registres des entreprises et les méthodologies permettant de mesurer la contribution du secteur informel/de l'économie souterraine ont toutes été identifiées comme des obstacles significatifs au développement du SCN;

d) Sensibilisation :

i) Il faut s'assurer dans le cadre de la stratégie que les bureaux de statistique et les gouvernements comprennent l'interdépendance des divers éléments du SCN et qu'ils mettent bien l'accent sur ses principaux éléments. Les gouvernements doivent comprendre que leurs besoins en mesures trimestrielles du PIB et en certains comptes satellites exigent de solides données de base, l'adoption de méthodes éprouvées et de fortes capacités institutionnelles;

ii) La stratégie doit permettre de venir à bout des obstacles d'ordre légal auxquels se heurtent les organismes statistiques pour avoir accès aux données pertinentes des administrations;

iii) La stratégie doit permettre de préciser les responsabilités de chacun lorsque plusieurs organismes gouvernementaux s'occupent de compiler les éléments du SCN;

- iv) Des personnalités d'influence doivent être invitées à présenter des études de cas convaincantes.

VIII. Remerciements

33. Je tiens à exprimer ma gratitude au personnel des organismes statistiques nationaux et aux organisations internationales qui ont bien voulu m'apporter leur coopération. Leurs contributions et leur aide se sont avérées essentielles pour l'établissement du présent rapport :

Brian Pink
Statisticien australien;

Groupe des Amis de la présidence sur les obstacles rencontrés
dans la mise en œuvre du SCN de 1993.

IX. Questions soumises à la Commission pour examen

34. La Commission voudra peut-être :
- a) **Exprimer ses vues sur le présent rapport;**
 - b) **Donner des orientations sur les recommandations figurant dans la partie VII ci-dessus.**

Annexe I

Mandat

1. Le Groupe des Amis de la présidence sur les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 1993 est présidé par l'Australie et se compose d'experts choisis venus d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies : Botswana, Brésil, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Indonésie, Oman, Pérou, Samoa, Sénégal et Ukraine. Ces pays représentent l'étendue des savoirs et des expériences nécessaires au développement et à la production des comptes nationaux dans les pays développés et les pays en développement de diverses régions. Les institutions membres du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale participent à ses travaux en la qualité d'observateurs. Les représentants du Groupe de travail jouent un rôle collectif dans le développement du SCN, la promotion de son adoption et l'élaboration de stratégies pour aider les pays à le mettre en œuvre. Le Groupe des Amis de la présidence participe également à l'évaluation de la stratégie de mise en œuvre du SCN en place, en suggérant au besoin d'y apporter des améliorations.

2. La Division de statistique du Secrétariat fournit au Groupe des services de secrétariat et le soutient dans ses activités de recherche.

3. Le Groupe des Amis :

a) Examinera les progrès réalisés dans la mise en œuvre du SCN de 1993, en s'inspirant dans la mesure du possible des travaux existants, notamment ceux des commissions régionales (par exemple, le projet de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique pour l'amélioration des statistiques économiques de sa région) et ceux effectués dans le cadre des Recommandations de Luxembourg sur la mise en œuvre et la divulgation mondiales du Système de comptabilité nationale;

b) Identifiera les obstacles à la mise en œuvre du SCN de 1993, notamment :

i) Les obstacles sous-jacents à la mise au point de systèmes de comptabilité nationale;

ii) Les obstacles liés à l'adéquation du SCN de 1993 ou du SCN de 2008 aux besoins des pays en développement (le SCN de 1968 satisfait-il tout autant leurs besoins?);

iii) Le « bond en avant » (perçu ou réel) nécessaire pour passer du SCN de 1968 au SCN de 1993;

iv) Les éléments du SCN de 1993 ou du SCN de 2008 qui sont perçus comme des obstacles, par exemple les services d'intermédiation financière mesurés indirectement et les mesures de volume en chaîne;

v) La nécessité d'effectuer des mesures multiples du PIB pour satisfaire aux prescriptions internationales de présentation de rapports (par exemple, PIB fondé sur la production pour les objectifs du Millénaire pour le développement et PIB fondé sur les dépenses pour le Programme de comparaison internationale);

- vi) L'absence de demande interne (de la part des organismes politiques nationaux) pour servir de moteur à la mise en œuvre du SCN de 1993.
4. Le Groupe des Amis de la présidence fera une analyse succincte des obstacles et proposera diverses options pour l'établissement de statistiques macroéconomiques appropriées pour les pays développés et les pays en développement. Celles-ci porteront notamment sur :
- a) L'adéquation de l'objectif de mise en œuvre complète du SCN de 1993 ou de 2008 dans tous les pays;
 - b) La possibilité d'élaborer des versions spécialement adaptées du SCN de 1993 ou du SCN de 2008 ou bien des lignes directrices spécialement adaptées compte tenu des besoins réels de divers pays;
 - c) La possibilité d'une mise en œuvre échelonnée ou modulaire du SCN de 1993 ou du SCN de 2008;
 - d) Le calendrier prévu pour la mise en œuvre à grande échelle du SCN de 1993 ou du SCN de 2008 jusqu'à ce que 85 % des pays effectuent des mesures comparables du PIB annuellement et pendant chacune des deux prochaines décennies.

Annexe II

Le processus de mise en œuvre dans les grandes lignes

1. Après plusieurs années de préparation, la Commission de statistique a approuvé le Système de comptabilité nationale de 1993 en février 1993. Compte tenu des préoccupations exprimées par la Commission à sa trente-cinquième session en 2004, la Division de statistique du Secrétariat a mené une enquête pour déceler quels étaient les facteurs entravant la mise en œuvre du SCN de 1993. Dans un rapport de 2005, le Groupe de travail a indiqué que sur les 191 États Membres de l'Organisation des Nations Unies, 27 % s'étaient dotés de l'ensemble minimal de données requises, ce qui constituait un progrès par rapport aux années précédentes. On observe ainsi une meilleure mise en œuvre du SCN de 1993 dans les États Membres, même si dans l'ensemble la situation est loin d'être satisfaisante. Ce rapport présente également les conclusions d'une enquête sur les principaux obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du SCN, ainsi que des recommandations qui ont été approuvées par la Commission à sa trente-sixième session en 2006. Étant donné l'évolution du climat économique, la Commission, à sa trente-neuvième session en 2008, a adopté un nouveau système de comptabilité nationale (le SCN de 2008) comme norme internationale pour les statistiques des comptes nationaux. À sa quarantième session, la Commission a approuvé le programme de mise en œuvre du SCN de 2008 du Groupe de travail. Dans son rapport sur ce programme, le Groupe de travail a également fourni une évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du SCN entre 2006 et 2008. Les faiblesses structurelles au niveau des sources de base et des capacités statistiques institutionnelles ont été identifiées comme des obstacles majeurs par la Division de statistique et les autres organismes internationaux.

2. Dans un rapport de synthèse qu'il a soumis à la Commission à sa quarante et unième session en 2010, le Groupe de travail a présenté plus en détail l'initiative mondiale visant à mettre en œuvre le SCN de 2008. Il y a également exposé les progrès accomplis par plusieurs organisations internationales en ce qui concerne la formation et la recherche, les activités de formation et de coopération technique, la publication de manuels et de guides et les initiatives régionales. Les représentants du Groupe de travail et des commissions régionales ont beaucoup fait pour améliorer la mise en œuvre du SCN de 2008, en mettant en particulier l'accent sur les pays en développement et les économies en transition. Le Groupe de travail coordonne par ailleurs ses activités avec celles menées dans le cadre d'autres initiatives statistiques mondiales, comme le Programme de comparaison internationale et le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle.

3. Toujours à la quarante et unième session de la Commission, la délégation australienne a proposé de constituer un groupe des Amis de la présidence pour aider la Commission à identifier les causes du caractère limité et de la lenteur du processus d'adoption du SCN de 1993 et formuler des recommandations sur la voie à suivre, le SCN de 1993 ayant été mis à jour et remplacé par le SCN de 2008. Le Groupe des Amis a tenu le 19 février 2011 une réunion à la Division de statistique, à laquelle ont été invités les responsables des organismes statistiques du Groupe des Amis et les représentants du Groupe de travail. Des représentants des bureaux statistiques de l'Australie, du Brésil, du Cambodge, des États-Unis et d'Oman y ont aussi participé, ainsi que des représentants de la Division de statistique, de

l'Organisation de coopération et de développements économiques et d'EUROSTAT. Ils ont pu mettre en commun leurs connaissances et leurs expériences sur les divers obstacles entravant l'adoption du cadre le plus récent pour les comptes nationaux, en prêtant particulièrement attention à leurs expériences dans la mise en œuvre du SCN de 1993.

4. Après la réunion du Groupe des Amis de la présidence, le Bureau australien de statistique a formulé un questionnaire pour obtenir des réponses plus détaillées de l'ensemble des membres du Groupe des Amis sur leurs vues et leurs expériences en ce qui concerne les obstacles à la bonne mise en œuvre du SCN. Il s'agissait de mieux comprendre les problèmes rencontrés par les pays dans ce domaine, d'ébaucher des solutions et d'examiner l'utilité des initiatives prises au niveau international par le passé. Le questionnaire a été envoyé le 12 août 2011 aux pays membres du Groupe des Amis de la présidence, qui y ont tous répondu. En dépit du caractère confidentiel de leurs réponses, on a pu en tirer certaines conclusions.
